

## **Six mois de prison ferme pour le passager agité à bord d'un avion de la RAM**

### **Société**

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-05-2010 00:18:53

**Le Tribunal de Première Instance de Casablanca a condamné lundi un passager "visiblement trop agité" lors d'un voyage à bord d'un avion de la Royal Air Maroc (RAM), à six mois de prison ferme assorti d'une amende de 250 dirhams et une compensation pour préjudice subi de 450.000 dirhams.**

Selon une source judiciaire, le passager en question s'est également montré agressif envers l'équipage lors du vol AT 639 reliant Libreville à Casablanca via Malabo du 20 avril, rappelant qu'à l'arrivée du vol à Malabo, les services de sûreté de l'aéroport ont refusé de le débarquer.

Un communiqué de la compagnie nationale avait indiqué au lendemain de cet incident que l'équipage avait réussi à maîtriser ce passager conformément aux exigences de sûreté et de sécurité, et l'avion a repris après coup son envol vers Casablanca.

A l'arrivée du vol à l'aéroport International Mohammed V, il a été remis aux autorités compétentes conformément aux procédures en vigueur et déféré en justice suite à une plainte de la compagnie. MAPF